

Pic noir

Dryocopus martius

Code Natura 2000 : A 236

| Classification | Statut juridique |
|--|---|
| <i>Avès</i> | Directive européenne 79/409 : <i>annexe I</i> |
| <i>Piciformes</i> | Convention de Berne : <i>annexe II</i> |
| <i>Picidea</i> | <i>Espèce protégée</i> |
| Statut de conservation : nicheur – stable/progression | |



© Olivier Villa – Fiches DIREN Centre

| J | F | M | A | M | J | Jt | A | S | O | N | D |
|---|---|---|---|---|---|----|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | |

Période de présence sur le site

Description de l'espèce : Mâle adulte : plumage entièrement noir, sauf calotte rouge. Yeux blanchâtres. Grandes ailes arrondies, arquées vers le bas durant le vol. Bec long, puissant, droit et pointu.

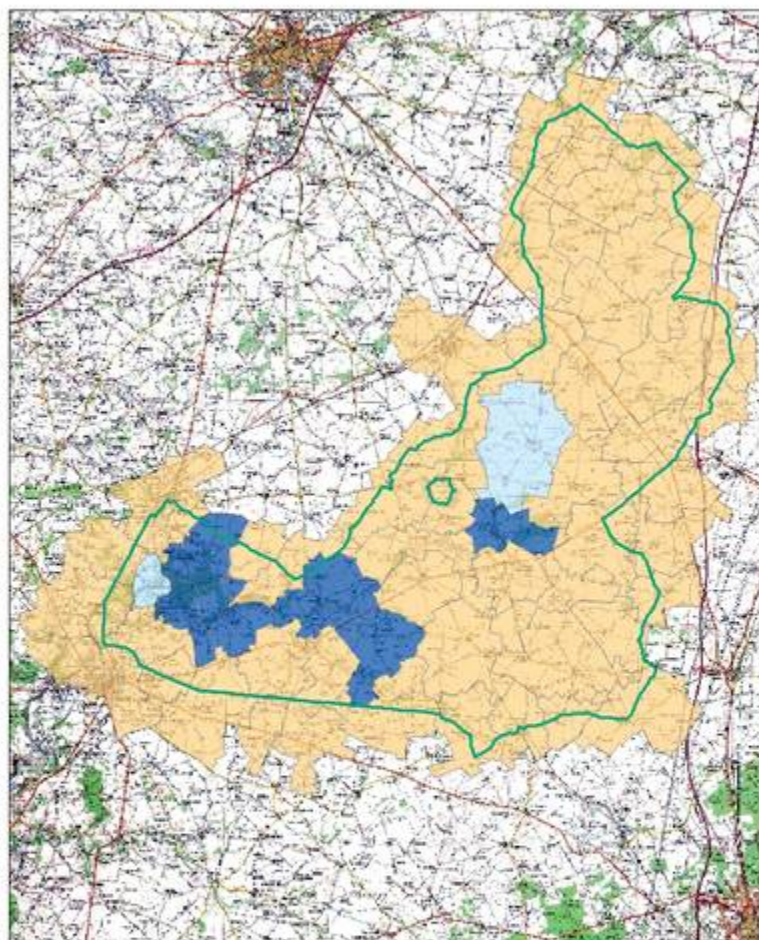
Longueur : 40-46 cm

Poids : 255-360 g.

Répartition géographique : niche dans les forêts boréales et tempérées d'Europe et d'Asie.

Est présent dans toute la France, jusqu' à 2000 m d'altitude, sauf l'extrémité de la Bretagne, une partie du littoral atlantique Nord et certains départements du Sud-Ouest. Il a été observé pour la première fois en 1972, dans la région Centre.

Sédentaire.



ZPS Beauce et Vallée de la Conie

Répartition du Pic noir

2008



0 1,5 3 4,5 6 7,5 9 10,5 12
kilomètres

SCAN 100 ©
©IGN - 1999
Reproduction interdite

ZPS
Observations par commune
 Nicheur occasionnel
 Nicheur régulier
 Aucune donnée en période de reproduction

Caractères biologiques :

- **régime alimentaire : insectes xylophages :** fourmis (adultes, larves, œufs), coléoptères dans le bois. Fruits et baies à l'occasion. Se nourrit principalement à terre et dans les arbres ;
- **activité :** Diurne. Solitaire. Les adultes sont sédentaires et les jeunes sont erratiques. Vol puissant et sonore. Tambourinage sonore en période de reproduction ;
- **milieus fréquentés :** forestier, principalement les massifs forestiers mixtes (pins, épicéas, hêtre) en montagne et les hêtraies en plaine. Recherche les grandes forêts claires, avec de grands arbres au tronc dégagé et peu de végétation au sol ;
- **reproduction :** pond au fond d'une cavité, appelée loge, creusée avec le bec, dans le tronc généralement d'un hêtre et située en hauteur. Ponte de 2-5 œufs en avril-mai. Incubation de 12-14 jours assurée par les deux adultes. Jeunes nidicoles ;
- **état de conservation :** l'espèce est en nette expansion depuis les années 1950 et a colonisé la plus grande partie des massifs forestiers de la France, Corse y compris. Population en expansion notable ;
- **activités humaines :** toutes les actions dont l'objectif est de faire baisser les densités d'insectes xylophages sont préjudiciables à l'espèce. La diminution du nombre de fourmilières en forêt nuit à l'alimentation du pic noir. Les travaux forestiers en période de reproduction sont préjudiciables à l'espèce.

Actions favorables à l'espèce : consacrer 3 % de la S.A.U. à des zones boisées.

- améliorer la connaissance de la présence du pic noir sur la ZPS ;
- maintien des zones boisées existantes, en particulier les futaies ;
- conserver la forêt alluviale de la Conie ;
- sur les parcelles favorables, recourir à une gestion forestière adaptée à l'espèce (futaie claires et dégagées), en évitant de porter atteinte aux populations d'insectes xylophages (traitements insecticides) ;
- conserver les fourmilières en forêt ;
- éviter les travaux forestiers, en particulier les coupes de futaies, durant la période d'avril à mai (perturbation des sites de nidification) ;
- conserver les arbres porteurs de loges ;
- conserver les arbres morts.